



I.N.C. BRANCHE RETRAITE

du 14 novembre 2013

Les enjeux de la COG 2014 - 2017

Plus hauts, plus forts, encore plus ambitieux... !

Tels apparaissent les objectifs affichés par la CNAVTS à la veille de sa négociation avec les Pouvoirs Publics sur les moyens à mettre en ligne sur la période 2014-2017. Les objectifs de la branche Retraite sont déclinés selon 3 axes (cf. documents préparatoires consultables sur le site de l'UCANSS) :

- Contribuer à la mise en œuvre d'un service unifié de la retraite.
- Améliorer la qualité de service au profit des assurés et des retraités.
- Développer l'efficacité des métiers retraite.

Les représentants des Fédérations syndicales, invités à s'exprimer en début de séance, se sont faits l'écho des **serieuses difficultés rencontrées dans le réseau**, la CARSAT Languedoc Roussillon ayant été citée dans un tout récent article du Monde (« Sérieux retards dans le paiement des pensions aux nouveaux retraités »). Par ailleurs, l'accent a été une nouvelle fois mis sur l'impact des fermetures de certains sites sur la vie des agents concernés. **S'agissant de la réorganisation du réseau de proximité**, le représentant de la CFTC a tenu à rappeler l'ampleur du mouvement engagé (fermeture de près de 1000 points d'accueil en quelques années (de 2.070 en 2003 à 1.091 en 2012)).

Avant de répondre aux chiffres mis en avant dans le quotidien cité, le Directeur de la CNAVTS tient à souligner les ambitions de la branche qu'il s'agisse de développer un service unifié de la retraite, une attente renforcée du public. Il tient par ailleurs à rappeler que la branche à récupérer une nouvelle mission – **la gestion du compte personnel de prévention de la pénibilité** – une mission « exigeante » mais qui aurait pu échoir à un autre opérateur. Ces 2 points pour aussi légitimes qu'ils soient n'en sont pas moins générateurs de nouvelles charges...mais vraisemblablement pas des moyens correspondants.

Sans nier les pics de retards constatés en avril-mai (stock de droits propres monté à 200.000 dossiers), le Directeur de la CNAVTS les explique sur un plan général par des profils de liquidation plus hachés, plus heurtés tout en soulignant le retour à la normale (130.000 dossiers) en septembre avec des délais de liquidation qui devraient être conformes à l'objectif (96%).

S'agissant de la situation de la CARSAT Languedoc Roussillon et CARSAT Nord Picardie, des explications particulières ont été données...ce qui n'a par contre pas été le cas sur un autre plan (le climat social au sein de la CARSAT du Sud Est...objet d'un article dans le « Canard enchaîné »).

Cette instance nationale de concertation n'a pas permis de traiter la question des moyens au regard des missions et des charges de travail dans la mesure où cette question n'a pas encore fait l'objet d'une négociation avec les représentants de l'Etat. Tout au plus, le Directeur de la CNAVTS nous déclara-t-il que la branche Retraite avait « rempli son contrat en matière d'effectifs » : elle va rendre 750 emplois sur la période 2009-2013, « pas plus pas moins ». **Sur la base des données chiffrées figurant dans les rapports d'activité de l'Assurance Retraite, on relève de 2008 à 2012 une baisse de 8,66%** (soit plus de 1.000 agents) **des effectifs dédiés à la fonction Retraite** au sein des Caisses de métropole. La CFTC ne souhaite pas un affaiblissement prolongé de ce secteur d'activité sauf à s'exposer aux difficultés récurrentes de la branche Famille.

Ce point essentiel des moyens sera ré-évoqué lors de la 1^{ère} INC de la branche Retraite en 2014 : **la Fédération CFTC est, comme les autres Fédérations, particulièrement vigilante sur le sujet tant l'élargissement des missions de la branche et de l'offre de service ainsi que la complexification des situations à traiter** (empilement des réformes vs simplification hypothétique des procédures, démultiplication des canaux d'information vs développement des échanges dématérialisés....) **n'offrent aucune certitude sur l'écoulement de la charge de travail et la qualité du service à rendre.** Ce que le rapport de l'IGAS avait déjà reconnu dans le bilan de la précédente COG.

La deuxième partie de cette réunion a été consacrée à une **présentation détaillée du dispositif CAPTURE** qui permettra de partager et de fluidifier la charge de travail affecté aux tâches d'archivage sur l'ensemble de la chaîne de traitement tout en améliorant la fluidité de l'information. La généralisation de la dématérialisation des documents et pièces justificatives a été expérimentée sur la CARSAT Nord Picardie suivi par 3 sites pilotes. Au total, ce projet ambitieux devrait permettre à l'instar des autres branches du Régime Général d'améliorer le confort de travail et l'efficacité des traitements. Pour autant, la CFTC ne considère pas que cette nouvelle organisation freinera à elle seule la progression et la complexité des charges de travail du secteur de la Retraite.